

Et vous, comment réutilisez-vous vos déchets ? Paroles d'eco-bretons...

Les déchets alimentaires :

« Je fais du compost pour les végétaux »

Le compost permet de recycler les déchets du jardin et ceux de la cuisine. Ils sont décomposés par l'air, les bactéries et les organismes vivants du sol, pour former une ressource naturelle qui sera particulièrement utile aux plantations.

Pour tout savoir sur le compost et le compostage, de nombreux sites existent : www.compostage.info, ou encore www.reduisonsnosdechets.fr/particuliers/je-passe-laction/je-fais-du-compost

« Je fais du pain perdu »

On peut utiliser du pain, ou de la brioche.

Voici une recette concoctée pour la première édition de la Cantine de la Fourmi, par l'association de Graines de Vie :

Brioche perdue

Pour 8 tranches de brioche : 2 oeufs, 40 grammes de sucre en poudre, 200 ml de lait, 1 trait d'extrait de vanille, beurre ou huile d'olive (pour la poêle)

Battre les oeufs en omelettes avec le sucre. Dans un bol

mélanger le lait et la vanille. Faire chauffer un peu de graisse dans la poêle. Tremper les tranches de brioche d'abord dans le lait vanillé, puis dans le mélange oeuf-sucre. Faire revenir les tranches de brioche à la poêle.

« J'utilise l'eau de cuisson des betteraves rouges pour teinter les tissus »

« Je donne aux animaux »

« Je fais un repas avec les restes de la semaine »

« Je stocke en tupperwares »

« Je congèle »

« J'utilise l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes »

« Les restachous aux biquettes ! »

« Quand on a trop, on donne... »

Non alimentaire

« Je fais des dépôts aux Chiffonniers de la Joie »

« Je donne des habits au relais »

De nombreux morlaisiens apportent leurs objets inutilisés aux Chiffonniers de la Joie, ou à Emmaüs. Il existe également des « ressourceries » ou « recycleries ». Ce sont des structures en général associatives, qui emploient parfois du personnel en insertion, et qui permettent aux particuliers de déposer des objets afin qu'ils soient revendus, ou d'en acheter d'occasion à prix modiques. L'objectif affiché est de donner une seconde vie aux objets.

Le site du réseau national des recycleries : www.ressourcerie.fr/

A lire, notre article [« Rien ne se perd, tout se réutilise »](#)

« Je récupère l'eau du puits et de la pluie »

« J'utilise l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes »

A lire notre article [« Ils récupèrent l'eau tombée du ciel »](#), consacré à la récupération d'eau de pluie à domicile !

« Mon vélo est issu de produits recyclés »

« Je garde les pots en verre pour mes futures confitures »

« Je récupère mes bocaux vides pour stocker mes pâtes, riz, et autres denrées en vrac »

« J'utilise le verso des feuilles imprimées pour faire du brouillon »

« Je fabrique des objets avec des chutes de tissu »

« Je récupère le plastique et autres déchets pour les transformer en décoration »

« J'utilise des fonds de bouteille d'eau pour faire des pots de fleurs »

De nombreux objets peuvent être fabriqués à base de nos déchets : des cendriers à partir de canettes, des portes-monnaies avec des briques de lait, pots à crayons en boites de conserve, meubles en carton...On peut même créer des fleurs à partir de bouteilles plastiques de couleur ! La preuve avec notre article : [« Saint Valentin : fabriquez-lui des fleurs recyclées ! »](#)

« J'alimente mon poêle avec des morceaux de cagettes et du papier »

« Plus de gobelets plastique = mon engagements pour 2015 »

La vaisselle plastique à usage unique sera interdite en France à partir de 2020. Place donc aux gobelets lavables et réutilisables, qu'on trouve désormais dans de très nombreuses manifestations bretonnes ! C'est notamment le cas du festival des Vieilles Charrues, qui dispose même désormais d'une laverie sociale et propose la location des gobelets.

Plus d'infos par ici : <http://www.ecocharrues.com/>